





L. F. D. B. inv.

A. Doyon f.

BIBLIOTHEQUE  
RAISONNE'E  
DES OUVRAGES  
DES SAVANS  
DE L'EUROPE.

Pour les Mois de  
*JANVIER, FEVRIER & MARS*  
1736.

TOME SEIZIEME.

*Premiere Partie.*



A AMSTERDAM,  
Chez J. WETSTEIN & G. SMITH.

MDCCXXXVI.



BIBLIOTHEQUE  
 RAISONNÉE  
 DES OUVRAGES DES SAVANS  
 DE L'EUROPE.

Pour les Mois de Janvier, Fevrier  
 & Mars, 1736.

---

ARTICLE I.

A plain Account of the *Nature* and *End* of the SACRAMENT of the *Lords-Supper*. In which all the Texts in the *New Testament*, relating to it, are produced and explained: and the whole Doctrine about it, drawn from them alone. To which are added, *Forms* of PRAYER.

C'est-à-dire:

EXPOSITION *claire & simple* de la nature & du  
 bur du Sacrement de la SAINTE CE'NE : où  
 tous les Textes du Nouveau Testament, qui s'y  
 rapportent, sont citez & expliquez ; & toute  
 la doctrine sur ce sujet, tirée uniquement de ces  
 Tom. XVI, Part, I                      A 3                      Tex-

## 6 BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E,

*Textes. A quoi l'on a joint des Formulaires de PRIERES. In octavo, pagg. 261. sans la Préface, qui en contient 8. A Londres, chez Jaques, Jean, & Paul Knapton, 1735.*

QUOI que cet Ouvrage paroisse sans nom, on ne peut douter qu'il ne soit du fameux Docteur BENJAMIN HOADLEY, présentement Evêque de *Winchester*. La voix publique le lui donne; & le caractère de son esprit s'y découvre à plein. Il nous apprend lui-même, que c'est ici le précis de plusieurs Sermons, qu'il prononça, il y a plusieurs années, lors qu'il desservoit une des Paroisses de *Londres*. Le succès qu'eurent alors ces Sermons, par rapport au but qu'il se proposoit, l'engage à publier maintenant, sous une nouvelle forme, & avec des additions, ce qu'il avoit dit en Chaire.

Il se trouve, parmi les meilleurs Chrétiens, des gens prévenus d'erreurs & de superstitions, qui très-souvent les remplissent de vaines terreurs; en sorte que par-là le désir sincère qu'ils ont d'être véritablement pieux, au lieu de rendre leur vie douce & tranquille, devient pour eux une source d'inquiétudes accablantes. L'attention particulière que nôtre Evêque a toujours cru qu'il devoit avoir à instruire de telles personnes, lui ayant fait remarquer, que ce en quoi il étoit le plus nécessaire de les assister, c'étoit en matière des idées qu'elles ont communément de la nature & du but de la SAINTE CE'NE, il s'est attaché à leur en donner de justes, qui ramenant cette Cérémonie religieuse à la simplicité de son

In-

Janvier, Fevrier & Mars 1736. 7

Institution, fassent disparoître le sujet de leurs frayeurs & de leurs allarmes, fondé sur de faux principes. On ne sauroit d'ailleurs rendre un meilleur service au Christianisme, & le mettre plus à l'abri des attaques de l'Incrédulité les plus précieuses, que de représenter la Religion Chrétienne telle qu'elle est en elle-même, dégagée de tout ce que l'Ignorance & la Superstition ont ajouté ou mêlé au sens naturel des paroles de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, & de ses Apôtres. Du reste, nôtre Auteur est bien éloigné de vouloir établir la moindre chose, qui tende au relâchement. Il n'a jamais cessé, dit-il, d'inculquer à une sorte de *Chrétiens* bien différens de ceux qu'il se propose de tranquilliser ici, la nécessité indispensable d'une obéissance universelle à la volonté de DIEU. Et par-là il indique assez clairement un autre Ouvrage, auquel il laissa la forme de Sermons, dont le (a) Traducteur François l'a dépouillé?

La méthode de celui-ci ne sauroit être plus propre à mettre les principes, & les conséquences qu'on en tire, dans un jour qui les fasse bien comprendre à quiconque lira le Livre avec attention. On y suit en quelque façon celle des Géomètres. Tout est réduit à un nombre de Propositions, enchaînées les unes avec les autres, & expliquées, en forme de Scholies, ou prouvées par des Passages du *Nouveau Testament*.

#### I. PRO-

(a) MR RICOTIER, qui les a publiez ainsi sous ce titre: *Moiens de plaire à Dieu sous l'Evangile.*

## 8 BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E,

I. PROPOSITION. „Participer (a) à la Sainte Cène [ car telle est la plus ancienne expression pour désigner cet acte religieux, qu'on appelle aujourd'hui *Recevoir le Sacrement* ] c'est un Devoir qui n'est pas tel par lui-même, & qui ne nous paroît point fondé sur la nature des choses; mais qui l'est devenu pour les *Chrétiens*, par une Institution Positive de JÉSUS-CHRIST". Quoi que JÉSUS-CHRIST ne l'ait pas institué sans quelque raison.

II. „Tout Devoir Positif dépend entièrement de la volonté & de la déclaration de celui qui l'a institué, en ce qui concerne le *but* de son institution; & par conséquent, à l'égard de la *manière* de s'en bien acquitter". Car il n'y a pas d'autre moyen de nous diriger dans la pratique d'un Devoir de cette nature; à moins que d'avoir recours à de pures *inventions*: auquel cas c'est en faire un Devoir de nôtre propre institution.

III. „IL est donc clair, que, pour savoir la nature, le but, & la manière de bien participer à la *Sainte Cène*, il faut consulter uniquement ce que JÉSUS-CHRIST a déclaré là-dessus.

IV. „ON ne sauroit douter, qu'il n'ait suffisamment expliqué à ses premiers & immédiats Disciples, tout ce qu'il vouloit qu'on entendît par-là, ou qui y étoit renfermé". Autrement ce seroit supposer une chose indigne de sa Sagesse, puis que, sans une instruction suffisante de sa part, personne n'auroit pû savoir en quoi consistoit

(a) Pag. 2, & suiv.

fiftoit ce Devoir, fondé uniquement fur fa volonté.

V. „ IL importe peu aux *Chrétiens*, de recher-  
 „ cher ce qu'ont dit là-deffus les Ecrivains, qui  
 „ ont vécu depuis le tems des *Evangelistes* & des  
 „ *Apôtres*. Moins encore doivent-ils s'en rappor-  
 „ ter ici à l'autorité feule, ou aux imaginations  
 „ de quelque perfonne que ce foit. Car, fuppofé  
 (ce qui n'est pas) que l'Instituteur ne fe fût point  
 expliqué clairement, il feroit impossible qu'aucu-  
 ne autre perfonne, à qui il n'auroit pas révé-  
 lui-même fa volonté, fuppléât à ce défaut. Ainfi  
 tout ce que l'on ajoûte à l'Institution de JÉSUS-  
 CHRIST, comme une partie néceffaire du De-  
 voir, doit être tenu pour pure invention des  
 Hommes, avec quelque folemnité & quelque  
 autorité prétendue qu'on le faffe. Cette Pro-  
 pofition, dit nôtre Evêque, eft d'autant plus im-  
 portante, que la fource des erreurs & des inquié-  
 tudes de plusieurs bons Chrétiens fur la matière  
 dont il s'agit, vient des *Livres de Dévotion* où  
 ils puisent leurs idées, fans avoir recours à l'Ins-  
 titution originale dont ces Livres altèrent la  
 fimplicité.

VI. „ C'EST dans les *Passages* du NOUVEAU  
 „ TESTAMENT, qui fe rapportent à ce Devoir,  
 „ & là uniquement, qu'on peut trouver l'ex-  
 „ pofition originale de la *nature* & du *but* de  
 „ l'Institution, les feules déclarations authen-  
 „ tiques, fur lesquelles nous puiffions sûrement  
 „ nous régler dans ces derniers Siècles; puisque  
 „ ces *Passages* ont été écrits par les Disciples  
 „ immédiats de Nôtre Seigneur; par ceux qui

## 10 BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E,

» avoient été eux-mêmes les Témoins de l'Institution, ou qui l'avoient apprise d'eux; tous ensemble ayant fait une feule & même description de ce Devoir religieux". Autrement il faudroit supposer, que les premiers *Chrétiens*, appelez à la pratique du Devoir & qui le pratiquoient très-souvent, n'en auroient pas été suffisamment instruits par les *Apôtres*, les derniers de ceux qui le pouvoient mieux favoir; ce qui est inconcevable. Ainsi on ne doit pas compter avec la même confiance sur tout ce qu'ont dit les autres Ecrivains, venus plus tôt ou plus tard, au dessous de ce tems-là. Peu d'années apportent une grande altération dans les idées & dans le langage, en matière de tels points de Religion. Et à une distance de plusieurs années, la diversité de sentimens, la force de l'imagination, augmentent de plus en plus les inventions & les additions.

VII. » LES Passages, où les Ecrivains Sacrez du *Nouveau Testament* parlent de l'Institution de la *Sainte Cène*, sont les suivans, auxquels par conséquent il faut principalement faire attention: MATTHIEU, Chap. XXVI. vers. 26-28. MARC, XIV. 22-24. LUC, XXII. 19-20. ST. PAUL, I CORINTH. XI. 23-26." On fait (a) ici quelques remarques, pour faciliter l'intelligence de ces Passages.

I. On montre, que, dans *St. Matthieu*, lors qu'il dit, *JE'SUS prit du pain, & bénit*; il ne faut pas traduire comme fait la Version Angloise: & LE bénit: mais il bénit DIEU; c'est-à-dire, il

ren-

(a) Pag. 11, & suiv.

Janvier, Février & Mars 1736. II

rendit grâces à DIEU, ainsi que (a) ST. LUC, & (b) ST. PAUL s'expriment sur la même partie de l'Institution. Comme quelques Versions (c) Françoises ont déjà suivi cette manière de traduire, il n'est pas nécessaire de s'arrêter là-dessus.

2. Nôtre Auteur, comparant ensemble, les différentes expressions dont les Ecrivains Sacrez se servent, fait voir qu'ils ne s'attachoient pas scrupuleusement à compter les mots, & qu'il leur suffisoit que ce qu'ils disoient contint exactement le but de toute l'Institution.

3. Une autre chose, à quoi il veut qu'on fasse bien attention, c'est que toute la teneur de l'Institution est conçue en termes figurez; & que toutes les expressions de même sorte doivent être entendues de la même manière. Ce Langage figuré étoit non seulement conforme aux expressions en usage chez les Juifs, mais il est encore commun dans tous les Pais, & dans toutes les Langues.

4. De tous les Passages expliquez convenablement, & réunis, comme tous sortis de la bouche même de nôtre Sauveur, pour le sens qu'ils renferment, on tire cette paraphrase, qui donne une idée de toute l'Institution. „ Prenez, & mangez, „ ce Pain, qui est maintenant rompu : Pain, que „ j'appelle *mon Corps*, considéré dès à présent comme „ me

(a) XXII. 19. (b) I. CORINTH. XI. 24.

(c) La Version de Mr. LE CLERC, & celle de Berlin. La dernière de Genève dit simplement, & ayant béni: mais sur ST. MARC, XIV. 22. où il n'y a pas plus d'article, les Traducteurs ont mis: & l'ayant béni. Inconstance, que nôtre Evêque reproche aussi à la Version Angloise.

## 12 BIBLIOTHEQUE RAISONNEE,

„ me actuellement *donné*, *rompu*, & privé de  
 „ vie, pour vôtre bien; quoi qu'il ne le soit pas  
 „ encore, comme vous le savez certainement,  
 „ puis que vous me voyez. Mais je vous donne  
 „ maintenant ce *Corps*, & l'appelle *mon Corps*,  
 „ pour vous montrer, que vous devez *prendre*  
 „ & manger le *Pain* de cette manière, après ma  
 „ mort; & pour vous signifier le commande-  
 „ ment que je vous fais, de *faire ceci*; de *rompre*  
 „ & de *manger du Pain*, pour vous *souvenir* de  
 „ moi, & de mon *Corps* rompu, après qu'il l'au-  
 „ ra été, & que je me ferai éloigné de vous.  
 „ Pareillement buvez-tous de cette *Coupe*, c'est-  
 „ à-dire, du *Vin* qu'il y a dedans, que j'appelle  
 „ présentement mon *Sang*, quoi qu'il ne soit pas  
 „ encore répandu; pour vous faire voir, que  
 „ vous devez boire ainsi du *Vin*, en *commémora-*  
 „ *tion* de mon *Sang*, après qu'il aura été répandu  
 „ pour vôtre bien; & pour le bien de plusieurs  
 „ autres, auxquels leurs Péchez seront pardon-  
 „ nez, selon les conditions de mon Evangile.  
 „ C'est pourquoi j'appelle cette *Coupe*, que je  
 „ tiens, c'est-à-dire, ce *Vin*, *mon sang de la*  
 „ *Nouvelle Alliance*, entant que vous devez en  
 „ boire désormais en *commémoration* de mon  
 „ *Sang*, que j'aurai répandu, pour certifier la vé-  
 „ rité de tout ce que j'ai déclaré comme étant  
 „ la volonté ou l'*Alliance* de DIEU; contenant  
 „ ce qu'il a promis de sa part, & ce qu'il veut  
 „ que tous les Croyans fassent de leur côté. Pour  
 „ la même raison, j'appelle cette *Coupe*, ou ce  
 „ *Vin*, la *nouvelle Alliance en mon Sang*; parce  
 „ que désormais vous devez boire du *Vin* avec

„ un pieux souvenir de mon *sang*, en, ou par le-  
 „ quel, après qu'il aura été versé, cette *Nouvel-*  
 „ *le Alliance* sera confirmée, comme par un *Seau*  
 „ ou un *Témoignage* de sa vérité; en vuë de  
 „ vous assurer plus fermement de la *rémission* de  
 „ vos *Péchez*, promise dans cette *Alliance*,  
 „ moyennant une vraie *Répentance* & une sé-  
 „ rieux *Amendement* de vie. Lors donc que  
 „ vous vous assemblerez, comme mes *Disci-*  
 „ *ples*, après que je serai enlevé d'avec vous,  
 „ *Buvez-vous de ce Vin*, à dessein de vous acquit-  
 „ ter de cette action de *boire du Vin*, en mé-  
 „ moire de mon *Sang* répandu alors pour vous.  
 „ Et aussi souvent que vous vous assemblerez  
 „ pour *boire* du *Vin*, précisément dans cette  
 „ vuë; aiez soin de le faire toujours, non com-  
 „ me si vous buviez dans un *Repas* commun,  
 „ mais avec un souvenir religieux de moi.  
 „ Voilà tous les *Passages*, où est contenuë l'Ins-  
 „ titution de la *Sainte Cène*; & d'où il paroît d'a-  
 „ bord, qu'on ne sauroit imaginer d'Institution *Posi-*  
 „ *tive* plus simple.

VIII. AINSI tout se réduit à ceci, que le *but*,  
 pour lequel NÔtre Seigneur a établi le *Devoir*  
 dont il s'agit, est une commémoration de lui-  
 même, qui doit être continuë constamment,  
 jusqu'à ce que lui, alors présent, avec ses *Disci-*  
 „ *ples*, & maintenant absent, soit *revenu*.

De cela seul, nôtre (a) Auteur tire aisément  
 dequoi renverser de fond en comble le *Dogme*  
 monstrueux de la *Transsubstantiation*, & la *Pré-*  
 „ *sence réelle*.

IX. „ QUI-

(a) Pag. 25, & suiv.

## 14 BIBLIOTHEQUE RAISONNEE,

IX. „ QUICONQUE donc, (a) pénétré d'un  
„ sincère & religieux sentiment de la relation  
„ qu'il a avec JESUS-CHRIST comme son Dis-  
„ ciple, *mange du Pain & boit du Vin*, en com-  
„ mémoration de *Christ*, comme d'une Person-  
„ ne *corporellement absente* de ses Disciples, s'a-  
„ quitte certainement de ce Devoir conformé-  
„ ment au but de l'Institution, telle que Nô-  
„ tre Seigneur, & ses Disciples immédiats, nous  
„ Pont exposée". Pendant que JESUS-CHRIST  
„ étoit sur la Terre, ses Disciples ne pouvoient pas  
„ actuellement manger ainsi du Pain, & boire du  
„ Vin, en *commémoration* de leur Maître, *présent*  
„ alors; ni d'une chose encore à venir: mais ils pu-  
„ rent le faire après sa mort. Ainsi cette partie de  
„ l'Institution regarde nécessairement ce que les  
„ Disciples devoient faire, lors que JESUS-CHRIST  
„ auroit été enlevé d'ici-bas. Et voilà encore qui  
„ montre évidemment, que supposer ici la présen-  
„ ce du Corps & du Sang naturel de Nôtre Sei-  
„ gneur, & un *Sacrifice* réel de ce Corps présent,  
„ ce seroit toujours, mis à part les absurditez in-  
„ finies de la chose en elle-même, détruire toute  
„ la nature & tout le but de l'Institution, pour y  
„ substituer une Cérémonie de pure invention, &  
„ entièrement différente.

X. „ IL y a d'autres Passages du *Nouveau Tes-*  
„ „ tament, outre ceux dont on vient de parler,  
„ dans lesquels on trouve *par occasion* des choses  
„ qui se rapportent à ce sujet. Il importe donc  
„ à tous les *Chrétiens* de faire aussi attention à  
„ ces Passages, & d'examiner s'ils contiennent  
„ quel-

» quelque chose de plus, pour nous instruire de  
 » cette sainte Cérémonie.

Les Versets 16-21. du Chap. X. de la I. *Épître aux CORINTHIENS*, paroissent ici les premiers ; comme on peut bien le juger. L'occasion de tout ce que ST. PAUL y dit, est l'état où se trouvoient les *Corinthiens*, par rapport aux *Payens*, dont ils étoient environnez. Et voici la paraphrase, que nôtre Auteur en donne.

» Vers. 16. Lors que nous *Chrétiens*, dans nos  
 » Assemblées Religieuses, nous participons en  
 » commun à la *Coupe de bénédiction*, ou à la  
 » *Coupe d'actions (a) de grâces* ; à cette *Coupe* sur  
 » laquelle nous prononçons de bonnes paroles à  
 » la louange de DIEU, & pour le remercier ; y  
 » participons-nous, comme bûvans du *Vin* des-  
 » tiné à un usage ordinaire ? Non certainement ;  
 » mais comme bûvans un *Vin* établi pour être  
 » un *mémorial* du *Sang* de CHRIST répandu pour  
 » nous. N'est-ce pas donc, selon sa destination  
 » manifeste, une *communion*, ou une participa-  
 » tion

(a) Τὸ ποτήριον τῆς εὐλογίας, ὃ εὐλογοῦμεν. Nôtre Auteur confirme l'explication qu'il donne de ces paroles, par ce que Nôtre Seigneur fit lui-même, en *levant grâces* sur le *Pain*, qu'il rompoit ; par ce rapport qu'avoit cette *Coupe de bénédiction* avec celle dont on buvoit au *Souper Paschal*, & que les *Juifs* appelloient la *Coupe d'actions de grâces* ; & par la manière dont ST. CHRYSOSTÔME, & THEOPHYLACTE, quoi que de leur tems on eût mêlé beaucoup de cérémonies & d'expressions pompeuses à l'Institution, expriment le sens des paroles dont il s'agit : La *Coupe* sur laquelle nous *levons & glorifions* DIEU de toutes ses *fauteurs* ; & en particulier du *Sang* de CHRIST répandu pour nous. Voyez, pour ST. CHRYSOSTÔME, Tom. III. *Homil. XXIV. pag. 396. Ed. Savil. Eten.*